

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 15 JANVIER 2008 18 H 30**

M. LE MAIRE présente ses vœux pour l'année 2008 aux élus ainsi qu'au public présent. Il est très heureux de les accueillir dans la nouvelle salle du Conseil Municipal et en profite pour féliciter les concepteurs de cette réalisation, l'architecte et les entreprises qui ont respecté les délais.

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME PERRET-BOZZONI, M. MANSENCAL, MME MANDARD, M. VALMIER, M. GRDEN, MME LECLAIRE, M. ASSERAY, MME THIBAUDEAU, M. QUANCARD, MME LIDUENA, MME CAZABONNE-DINIER, MME CONTE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME QUANCARD, MME DANTIN, M. VALLEIX, M. BLADOU, M. FARGEON, MME MACERON, MME MADELMONT, MME BORDES, MME BEGARDES, M. GARANDEAU, MME BOUYSSIERE, M. NEUVILLE, MME CHAINAT

Excusés avec procuration : M. DUMORA (à MME CAZABONNE-DINIER), M. SAGASPE (à MME SOULAT), M. TEISSEIRE (à M. BLADOU), M. ANDRE (à M. GARANDEAU), M. TRAORE (à MME BORDES)

Absent : M. BOUCHET

Secrétaire : MME CAZABONNE-DINIER

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 Décembre 2007
- 2) Débat d'orientations budgétaires 2008
- 3) Questions orales diverses

DOSSIER N° 1 : APPROBATION DU P.V. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2007

Le P.V. est approuvé à l'UNANIMITE.

DOSSIER N° 2 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

M. LE MAIRE

M. LE MAIRE fait remarquer qu'il s'agit du 7^{ème} et dernier budget de la mandature, certains indicateurs ont donc valeur de bilan.

Il rappelle que ce débat poursuit toujours un double objectif :

- 1) *faire le point sur la situation financière et fiscale de la commune en déclinant les principaux indicateurs,*
- 2) *et présenter les orientations budgétaires qui constitueront le budget primitif, reflet fidèle de l'action municipale en terme de fonctionnement et d'investissements.*

Puis M. LE MAIRE reprend les points essentiels de la note de synthèse :

L'environnement économique et les perspectives pour 2008 :

- *Le P.I.B. devrait connaître une légère accélération + 2 %,*
- *L'inflation + 2 % : M. LE MAIRE rappelle que ces chiffres ne sont que des perspectives et indique qu'il a entendu à la radio ce matin même qu'elle serait de l'ordre de 2,6 %,*
- *La consommation privée constituerait l'un des principaux soutiens à la croissance française + 2,5 % au lieu de 2 % en 2007,*
- *L'investissement productif devrait enregistrer un fort ralentissement (+ 2,8 % après + 4,8 % en 2007).*

Le projet de loi de finances

M. LE MAIRE relève quelques objectifs susceptibles d'être intéressants pour la commune :

- relations avec les collectivités territoriales :
 - o compenser les charges transférées dans le cadre de la décentralisation
 - o favoriser l'accès à la propriété et la production de logements sociaux et privés à loyers maîtrisés par la mise en place du financement de 142 000 logements HLM, la production de 37 000 logements à loyers maîtrisés et la remise sur le marché de 14 000 logements vacants

M. LE MAIRE rappelle que la Municipalité a demandé à la société Clairsienne de concevoir pour 2008 un programme de 60 logements aidés à l'angle des Allées de Boutaut et de la rue Abel.
- Administration générale et territoriale de l'Etat :
 - o organiser en 2008 le renouvellement des conseils municipaux et le renouvellement partiel des conseils généraux ; M. LE MAIRE rappelle que Le Bouscat est concerné par ces élections cantonales.
- Ecologie, développement et aménagement durables en cohérence avec la démarche engagée par le Grenelle de l'environnement :
 - o Priorité accordée aux questions relatives à la sécurité et à la sûreté des transports et de leurs réseaux ; pour Le Bouscat, il s'agit de la gestation de la phase 3 du tramway pour laquelle la C.U.B. a prévu 30 mois de travaux afin de définir le meilleur tracé, la meilleure technique au meilleur coût possible.
- Enseignement scolaire :
 - o Mise en place d'un dispositif d'accompagnement éducatif à la rentrée 2007 dans tous les collèges de l'éducation prioritaire et à l'ensemble des collèges dès 2008.
- Travail et emploi :
 - o Fusionner l'ANPE et l'Unédic
 - o Favoriser l'apprentissage (+ 295 000 jeunes en 2008) et les contrats de professionnalisation (+ 140 000 jeunes)

Concours financiers de l'Etat

- L'institution du contrat de stabilité : le contrat de croissance et de solidarité n'est pas reconduit en 2008, il est remplacé par le contrat de stabilité. Ce nouveau contrat prévoit une indexation de l'enveloppe des principales dotations de l'Etat aux collectivités locales sur la seule inflation prévisionnelle pour l'année 2008 (+ 1,6 %).
- La DGF progresse de 2,08% : il rappelle qu'elle représentait 18,97 % des recettes de la commune en 2007
- La dotation spéciale instituteurs (DSI) et la dotation élu local suivent la progression de la DGF (+2,08 %).
- Les dotations d'équipement + 2,6 %
- La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) dépassera le milliard d'euros en 2008 (soit + 9 % par rapport à 2007). Mais Le Bouscat n'étant pas considérée comme une ville en difficulté en matière de cohésion sociale, cette augmentation sera redistribuée sur le territoire français en fonction des besoins des communes.

La situation fiscale et financière de la commune se caractérise par 4 points majeurs :

- Fiscalité : maintien pour la 12^{ème} année consécutive du taux des 3 taxes : T.H., T.F., et T.F.N.B.. La somme de ces 3 taxes correspond à 55,51 % de nos recettes réelles de fonctionnement au budget primitif 2007. Pour 2008, les prévisions budgétaires tiendront compte d'une variation des bases de 1,50 % .
- L'encours de la dette par habitant reste bien en-deçà de la moyenne : 492,68 € au Bouscat pour 1029 € pour les communes de la strate en C.U. à T.P.U.. Il précise que cette dette est en baisse de 7 % par rapport à 2001 (12 millions d'euros en 2001 contre 11 millions en 2008). Certes elle a connu entre temps quelques hausses en raison d'investissements très lourds : 2 millions d'euros en 2004 et 6,5 millions en 2007 avec une moyenne annuelle régulière de 4 millions. Il se souvient des années 98-99 où la ville n'investissait que 12 millions de francs.

• Une capacité de désendettement – En affectant en totalité notre excédent de fonctionnement au remboursement de la dette, celle-ci s'éteint en un peu moins de 3 ans, alors que tous les économistes s'accordent à dire que le plafond à ne pas dépasser est 7 ans.

• Un autofinancement : il permet de préserver la capacité financière de la commune et couvrira cette année 59,34 % du montant global des investissements (chapitres 20, 21 et 23)

M. GARANDEAU souhaite d'abord présenter ses vœux pour l'année 2008 à l'ensemble du Conseil Municipal ainsi qu'au public. Il désire faire une intervention au sujet de conjoncture politique des finances de notre pays. Il note la progression de la D.G.F. mais au lieu de privilégier « les cadeaux fiscaux », qui vont coûter 15 milliards au pays, il pense qu'il aurait été plus judicieux que le gouvernement apporte une aide plus significative aux communes, véritables interlocutrices des personnes en difficulté. D'autre part, suite aux problèmes que connaissent actuellement les Etats-Unis, il souhaite savoir quelles répercussions peut avoir une telle crise sur la commune puisque l'encours de la dette est constitué à 54,61 % de taux variables.

M. LE MAIRE répond qu'il n'y a pour l'instant aucun risque pour la commune puisque les taux d'intérêts ont tendance à rester stables, voire même à baisser.

M. GRDEN précise qu'en effet les économistes prévoient une stabilisation des taux d'intérêts. Par contre, selon Monsieur Trichet, Président de la Banque Centrale Européenne, il serait opportun de débloquer les taux d'intérêts en cas de ralentissement de l'économie. Or, à l'heure actuelle, l'inflation 2007 est de l'ordre de 2,6 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 3 ans. Cependant, la commune a dernièrement favorisé les emprunts à taux fixes car la Caisse d'Epargne a proposé aux collectivités des emprunts à 4 %, d'où l'intérêt de placer l'excédent de trésorerie.

M. JUNCA souhaite revenir sur l'expression « cadeaux fiscaux » qui a été employée par M. GARANDEAU et qui a souvent été reprise par la presse. Il pense que cela peut aussi être un moyen d'inciter les investisseurs et leurs capitaux à rester sur le territoire français et fournir du travail.

M. GRDEN

M. GRDEN indique que :

- les dépenses courantes de fonctionnement évolueront à + 3,01 % :
 - o les charges de personnel augmenteront de 5,84 % essentiellement en raison du versement de la nouvelle Prime de la Ville du Bouscat (263 021 €) ; 330 agents en ont bénéficié.
 - o produits énergétiques + 7,65 %
 - o coût des manifestations culturelles + 18 %
 - o une hausse sensible des subventions + 11 % : écoles privées + 23 000, U.S.B. + 8 000 €, Ricochet + 14 720 €, J.L.N. + 40 000 €, P.L.I.E. +32 970 €
 - o charges financières + 40 % suite à la mise en place de nouveaux emprunts pour « couvrir » de lourds investissements de 2007.

Il souligne la diminution du virement à la section d'investissement qui passe de 4,45 % M€ à 3,80 % en raison d'un volume d'investissements qui passe de 7,8 M€ à 4 M€ (hors reports).

- les recettes de fonctionnement connaîtront une variation de + 3,05 % sachant que la fiscalité et les différentes dotations de l'Etat (chapitres 73 et 74) représentent plus de 77 % de ce poste. Il faut noter l'augmentation de la dotation de solidarité communautaire (+ 9,02 %) alors que la dotation de solidarité urbaine reste stable + 4 %. Les autres recettes de fonctionnement concernent plus particulièrement :
 - o les droits d'inscriptions et d'entrées (+ 1,98 %) : crèches, maternelles, école de musique, culture, piscine (+ 5 000 entrées en 2007), etc
 - o les droits de voirie, stationnement, taxe électricité, droits de mutation (qui se stabilisent), publicité, etc...(+ 6 %)
 - o les subventions C.A.F, etc...(+ 8,38 %) à noter : celles-ci ont été estimées sur la base de l'exercice 2007 en attendant la signature du nouveau contrat enfance jeunesse.
 - o les locations et redevances diverses (revenu des immeubles, redevance restauration, etc...(+ 2%),
 - o les remboursements divers (assurances maladie, ...) – 14,77 %.

L'ensemble de ces recettes s'élève à près de 5 300 K€, soit 23 % des recettes réelles de fonctionnement.

M. GARANDEAU souhaite savoir si l'augmentation des subventions à Ricochet et J.L.N. est due à de nouvelles actions.

M. LE MAIRE explique qu'il s'agit de prendre en charge des emplois pour lesquels ces associations percevaient jusqu'à présent des aides financières.

M. GARANDEAU demande si la hausse de la subvention aux écoles privées est due à une augmentation des effectifs. Il souhaite également savoir si les villes ont la possibilité de demander une participation financière aux autres communes pour la scolarisation des enfants inscrits en dehors du territoire communal.

M. LE MAIRE répond que cette subvention concerne les enfants bouscatais scolarisés dans des écoles privées bouscатаises. Cette augmentation est en effet due à une hausse des effectifs des enfants bouscatais mais aussi à une actualisation du montant de cette aide qui doit être égale au forfait communal alloué aux écoles publiques. En ce qui concerne la scolarisation en dehors du territoire communal, la ville n'a eu pour l'instant aucune demande. Mais il pense que les effectifs bouscatais ne doivent pas être très importants puisque seules les écoles maternelles et primaires sont concernées.

M. LE MAIRE fait remarquer que la Municipalité a souhaité que ce débat d'orientations budgétaires ait lieu bien avant le vote du budget afin de permettre les échanges et des modifications éventuelles. Il rappelle que certaines communes vote le C.A., procède au débat et vote le budget lors de la même séance comme la loi les y autorise.

M. GARANDEAU souhaite revenir sur la dotation de solidarité communautaire qui est en fait le retour de la T.P.U. et qui permet de constater la bonne santé économique de la communauté urbaine. Chaque année il est surpris par son augmentation (encore + 9 % cette année) et se demande si cela va continuer. Il souhaiterait connaître l'avis de M. LE MAIRE en tant que représentant à la Communauté Urbaine.

M. LE MAIRE l'espère mais cela dépend de la bonne santé économique de l'agglomération. Or, Blanquefort connaît actuellement des difficultés avec l'entreprise Ford. Il précise que le conseil de communauté s'était engagé à ce que cette dotation augmente d'environ 10 % tous les ans mais précise qu'il ne s'agit pas de sommes importantes.

M. GARANDEAU demande s'il est encore prévu cette année une recette liée au fonds de péréquation de la taxe professionnelle que l'on récupère par rapport aux salariés Ford qui résident sur la commune.

M. LE MAIRE répond qu'en effet 100 000 € ont été prévus.

M. LE MAIRE

M. LE MAIRE indique que l'important programme d'équipements commencé en 2006 et poursuivi en 2007 devrait être achevé dans les prochains mois, à savoir : la restructuration du groupe scolaire Jean Jaurès, les travaux de l'Hôtel de Ville et de la salle du Conseil Municipal qui n'ont pas encore été inaugurés en raison de la période électorale, la rénovation du terrain d'honneur de la Plaine des Sports (utilisable fin 2008), la restructuration du centre ville, l'espace social et la crèche du Champ de Courses (achèvement des travaux en septembre 2008).

M. LE MAIRE indique que les investissements et équipements prévus en 2008 s'élèvent à 4 124 K€ et cite les principaux :

Action sociale :

| | |
|---|------------|
| - Participation à la Création de l'espace social Champ de Courses – et de la Crèche Trotte-Menu | 250 000,00 |
| - Acquisition pour le nouvel espace social du Champ de Courses Espace ; Téléphonie, Informatique :matériel | 72 100,00 |
| - MAX MONICHON - Agrandissement de la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion) | 50 000,00 |
| - Crèche Associative Trotte Menu - Equipement Matériel et mobilier | 30 200,00 |

Animation Communication

| | |
|--|-----------|
| - Achat et installation pour les éclairages festifs | 40 000,00 |
| - Communication - matériel de communication support mobile | 30 000,00 |
| - Communication - logiciel de gestion des doléances | 16 000,00 |

M. LE MAIRE pense que cette année les Bouscatais ont été plutôt satisfaits des éclairages festifs de la Barrière du Médoc mais il faut renouveler, améliorer et être plus innovants dans les autres quartiers, quitte à louer ce matériel. En ce qui concerne le logiciel de doléances, il va permettre aux agents de répondre à l'attente des administrés en temps réel.

Bâtiments communaux, Équipement Ville et Éclairage Public

| | |
|--|------------|
| - Restructuration du Centre Ville (espaces verts et éclairage public) | 500 000,00 |
| - Rue Blanqui - Enfouissement des réseaux | 188 150,00 |
| - Rue Raymond Lavigne Enfouissement des réseaux | 185 500,00 |
| - Rue Marx Dormoy - Enfouissement des réseaux | 132 500,00 |
| - Eglise - Réfection partie courante étanchéité | 108 000,00 |
| - Parking Denis - Mise en place d'un sanitaire et aménagement | 100 000,00 |
| - Salle du Carré parc de la Chêneraie - réfection complète des deux salles | 75 000,00 |
| - Hôtel de Ville - Création d'une rampe pour personnes handicapées, remplacement des volets roulants de la façade principale | 74 000,00 |
| - Centre Administratif - Toiture du toit terrasse Commissariat | 60 000,00 |
| - Centre Administratif - Réfection étanchéité commissariat 1ère tranche | 30 000,00 |
| - Signalétique bâtiment | 30 000,00 |

M. LE MAIRE précise que l'enfouissement des réseaux sera un des thèmes de sa prochaine campagne électorale. Avec 50 KM de voirie et donc 100 KM de trottoirs, il pense qu'il faut accélérer le rythme de ces travaux pour des raisons de sécurité. Il rappelle que la rampe existante dans le passage de la mairie n'est que provisoire. La Municipalité a demandé à l'architecte et à la C.U.B. d'aménager une rampe devant l'Hôtel de Ville de manière à ce que valides et non valides accèdent ensemble à l'accueil.

Il fait remarquer que les travaux du commissariat soulignent les bons rapports que la Municipalité entretient avec ce personnel qui obtient d'excellents résultats aussi bien en terme d'interventions que d'efficacité :

- baisse des faits marquants - 20 %,
- record des faits élucidés (50 %),
- 38 véhicules volés, ce qui est peu pour une ville de 24 000 habitants
- une soixantaine de cambriolages, ce qui est bien en-dessous de la moyenne nationale.

Culture :

| | |
|--|-----------|
| - SALLE ERMITAGE - Câblage téléphonie et informatique | 34 500,00 |
| - Bibliothèque Publique Place Dennery - Traitement termites, réfection de la toiture | 30 000,00 |
| - Bibliothèque Médiathèque - Achat de documents, de livres, de CD, de DVD etc | 27 000,00 |

Enseignement

| | |
|-----------------------------|------------|
| - Maternelle du Centre | 119 300,00 |
| - Maternelle Lafon Féline | 46 000,00 |
| - Maternelle Chenille Verte | 28 800,00 |
| - Maternelle ERMITAGE | 26 200,00 |
| - Primaire Centre 1 | 9 500,00 |

M. LE MAIRE explique que ces gros travaux d'entretien permettront à ces écoles maternelles de rester attractives et de rivaliser avec les établissements privés. Il pense que cette compétition est une saine émulation et il assume tout à fait le choix qui s'offre aux familles bouscataises : public que la Municipalité défend avec ces investissements et privé. En ce qui concerne l'école primaire Centre 1, il tient à rassurer les parents d'élèves en leur annonçant que les corniches vont être refaites afin d'éviter tout accident.

Espaces Verts, Environnement Propreté

| | |
|--|------------|
| - Hippodrome - Clôtures et aménagement divers Hippodrome | 290 000,00 |
| - Participation à la création de l'aire des gens du voyage de Bruges | 35 000,00 |
| - Achat de matériel d'arrosage pour être aux normes | 5 000,00 |
| - Environnement - Achat de composteurs | 5 000,00 |

M. LE MAIRE annonce que la clôture transparente du côté du Boulevard Lyautey va être terminée et qu'une autre sera réalisée de l'entrée de l'Hippodrome jusqu'à l'Hôtel Campanile. Cela permettra ainsi à la résidence Champ de Courses d'avoir une vision de ce site et un certain confort grâce à l'effort de tous : Gironde Habitat qui a refait tous les extérieurs et les communs de cet ensemble, la C.U.B. qui a pratiquement achevé les travaux de voirie, de circulation douce et de piste cyclable et la Municipalité.

Mairie

| | |
|---|-----------|
| - Acquisition de logiciel et de matériel informatique | 60 000,00 |
|---|-----------|

M. LE MAIRE précise qu'il s'agit de rester dans la course des nouvelles technologies et des moyens de communication. Il rappelle que d'ici peu les administrés auront la possibilité de se connecter au site de la commune pour assister au conseil municipal en direct.

Sport

| | |
|---|------------|
| - Terrain Godard - Agrandissement terrain rugby | 205 000,00 |
| - Achat d'un terrain contigu à la piste de bi-cross | 120 000,00 |
| - Piscine - Peinture, Traitement des poutres et bandeau | 82 500,00 |
| - Participation 2008 à la construction du gymnase du collège Ausone | 50 000,00 |

MME BOUYSSIERE souhaite savoir où en est le dossier d'agrandissement de la MDSI.

M. LE MAIRE répond qu'il en est encore au stade d'étude et c'est pour cette raison que la Municipalité n'a inscrit que 50 000 €. Les travaux ne commenceront pas avant la fin de l'année.

M. GRDEN explique que cette somme a été inscrite par précaution pour des travaux d'étude puisque la totalité des travaux sera financée par le Conseil Général. L'estimation s'élève à 2 millions d'euros car cette opération sera effectuée en HQE. Les deux administrations doivent reprendre contact début avril.

MME BOUYSSIERE précise que sa question concernait plus précisément l'agrandissement de la MDSI et l'îlot du centre ville. Elle rappelle que la Municipalité recherchait des terrains en vue des travaux de cette structure et avait envisagé le gel de ces parcelles. Elle souhaite donc savoir ce que la commune a trouvé comme solution de remplacement.

M. LE MAIRE explique que ce gel avait effectivement été envisagé comme une précaution conservatoire pour la réalisation d'un parking. Mais le retrait de cette délibération et l'abandon définitif de ce projet ne remet nullement en question les travaux prévus par le Département. La MDSI sera reconstruite au même endroit et pour l'instant la Municipalité est en attente des demandes du Conseil Général.

M. GARANDEAU demande si la commune envisage de vendre le centre Max Monichon au Département.

M. LE MAIRE indique que le Conseil Général en a effectivement fait la demande mais que la Municipalité n'en a nullement l'intention.

MME BEGARDES souhaite avoir des précisions concernant les travaux dans le passage des écoles et la participation 2008 à la construction du gymnase du Collège Ausone.

M. LE MAIRE répond que le revêtement du passage des écoles va être entièrement refait et que la participation au gymnase est en fait le dernier remboursement de l'investissement effectué par le Département ; il avait été échelonné sur 3 ans.

M. GRDEN fait remarquer que la participation de la ville à la construction de l'espace social n'est que de 250 000 € cette année alors que le coût total de cette opération est de l'ordre de 850 000 €.

M. GARANDEAU s'étonne de la somme inscrite pour la maternelle La Providence par rapport aux autres structures. Le problème d'une éventuelle fermeture de cette école avait été abordé lors d'un précédent conseil municipal. Il souhaite donc savoir où en est ce dossier et se demande si l'on n'a pas minimisé les travaux à réaliser.

M. LE MAIRE indique qu'à l'heure actuelle ce dossier n'a pas évolué. La Municipalité tente et espère toujours maintenir cette école ouverte puisqu'elle n'accueille qu'une seule classe adjointe d'une CLIS (Classe d'Intégration Scolaire).

MME PERRET-BOZZONI précise que la Municipalité a tenté d'expliquer à l'Académie qu'il valait mieux patienter plutôt que de fermer une école. Certes, actuellement elle n'a pas assez d'effectifs pour maintenir cette école ouverte mais la ville pense que ce quartier a un avenir puisqu'il est en attente de constructions nouvelles sur les Allées de Boutaut au Bouscat, à Bruges et Bordeaux, sans qu'aucun projet d'école ne soit prévu. Elle espère que ce discours a convaincu l'inspecteur d'académie qu'elle a rencontré plusieurs fois.

M. LE MAIRE indique que la Municipalité fait souvent valoir le principe de l'intercommunalité avec Bruges qui a un projet de 140 logements (60 pour Le Bouscat). Il faudrait donc pouvoir patienter encore deux ans.

MME BOUYSSIERE rappelle que la carte scolaire est revue chaque année en fonction des effectifs de chaque département et des moyens qui sont alloués à l'inspecteur d'académie. Or, le département de la Gironde n'a déjà pas suffisamment de dotations pour les postes de l'enseignement du premier degré et la suppression de 11 500 postes a été annoncée. De plus, elle a lu dans la presse que le Maire de Bruges envisageait de construire non pas une école mais un groupe scolaire, ce qui semble tout à fait logique de sa part vue l'apport important de population dans ce secteur. Mais cela représente une menace pour l'école maternelle La Providence puisqu'elle perdra les enfants domiciliés au Tasta. Une fermeture d'école est certes très problématique mais elle pense que ce problème met M. LE MAIRE face à ses responsabilités politiques en tant que suppléant du Député U.M.P. de la circonscription.

M. LE MAIRE estime que ces propos n'ont aucun sens, il n'est pas question de politique dans ce dossier. Il rappelle toutefois que 54 % des Français ont fait ce choix et qu'il faut l'accepter, c'est le principe de la démocratie. En ce qui le concerne, il est le maire de tous les Bouscatais et a pour mission première de gérer au mieux leur commune et de défendre leurs intérêts avec les moyens dont il dispose.

MME BOUYSSIERE pense que certains bouscatais prendront conscience des conséquences de leur choix lorsqu'ils seront personnellement confrontés aux problèmes.

M. LE MAIRE fait remarquer que la suppression de ces postes ne fait pas partie de ses choix et la Municipalité fera tout ce qu'elle peut pour éviter cette fermeture. Elle s'est battue pendant deux ans pour conserver cette classe. Il a été très difficile de convaincre l'inspecteur d'académie car, l'année dernière à la même époque, il n'y avait que trois élèves inscrits pour la rentrée dont un seul bouscatais. Il faut arrêter de faire des procès d'intention à l'inspecteur, il a entendu le discours de la Municipalité. Polémiquer ne sert sûrement pas les intérêts des Bouscatais. Il faut continuer de se battre car il pense que dans deux ans la situation sera plus favorable.

M. NEUVILLE demande si les travaux de remise en état de la Salle des Ecus sont effectués dans le cadre de la garantie décennale.

M. LE MAIRE répond affirmativement.

MME BOUYSSIERE souhaite avoir des précisions sur l'acquisition du logiciel de doléances. Elle se demande comment vont être traitées les demandes car elles concernent divers domaines et sont plus ou moins importantes.

M. JUNCA explique que ce logiciel va servir d'appui au service Qualité de la Ville qui a pour mission de répondre aux soucis quotidiens des Bouscatais (trottoirs, voirie, voisinage ...). Jusqu'à présent ces doléances lui parviennent par divers canaux (téléphone, E-mail, courrier, visite physique à la mairie) et

sont enregistrées manuellement. Ce logiciel va permettre de centraliser les appels et de les ventiler dans les services concernés avec des systèmes d'alerte. Ceci permettra de visualiser son traitement et le délai de réponse. Actuellement, il est de 15 jours à l'exception des demandes qui sollicitent des services extérieurs comme la C.U.B., la Lyonnaise des Eaux, l'E.D.F.... Certaines doléances n'obtiennent pas forcément gain de cause parce qu'elles doivent être analysées ou donner lieu à des réunions contradictoires lorsqu'il s'agit de changer le sens de circulation d'une rue ou instaurer le stationnement en chicane. Des projets sont même soumis aux Bouscatais sous forme d'un questionnaire-réponse et c'est en fonction de ces réponses que la Municipalité prend sa décision.

M. GARANDEAU rappelle que le conseil municipal a voté, il y a deux ans, l'installation d'un système de vidéosurveillance aux Ecus. Il souhaite savoir où en est ce dossier et se demande si les résultats sont probants car il ne pas retrouve ce type d'investissement pour 2008.

M. LE MAIRE précise qu'il a fallu une année entière pour obtenir l'agrément préfectoral et la réception des travaux doit avoir lieu demain. Il faudra donc encore attendre pour en faire l'évaluation.

M. NEUVILLE demande des précisions sur la nature des aménagements prévus à l'hippodrome.

M. LE MAIRE répond qu'il s'agit essentiellement des 700 m de clôture et qu'il est également prévu le débroussaillage du bois et l'assainissement de la piste.

M. GRDEN

M. GRDEN indique que le financement 2008 des travaux d'un montant de 7,5 millions d'euros sera financé par un volume d'emprunts global de 3,6 millions d'euros, un autofinancement de l'ordre de 4 millions, 1 million d'euros de FCTVA et la T.L.E..

M. LE MAIRE fait remarquer la part importante du FCTVA suite aux lourds investissements réalisés depuis deux ans.

Il rappelle qu'il s'agit d'un débat et que le Conseil Municipal n'a pas à se prononcer sur ce dossier. Les échanges de cette mandature entre élus ont toujours été courtois, certes parfois un peu vifs mais c'est tout à fait logique puisque les différents groupes politiques représentés n'ont pas les mêmes conceptions de la société.

NOTE DE SYNTHÈSE

L'élaboration et la préparation du budget tiennent compte :

I - de notre environnement économique et financier, des perspectives économiques pour l'année 2008 et des conséquences pour les collectivités locales des grands axes du projet de loi de finances.

II - de la situation financière propre de la commune : indicateurs habituels constitués par les grands équilibres budgétaires, le montant global des investissements, l'autofinancement et la situation exprimée par la photographie de l'exercice que constitue le compte administratif.

I-a L'environnement économique et les perspectives pour 2008

Produit intérieur brut

Légère accélération de la croissance française

Selon l'institut Coe-Rexecode, la croissance économique des États-Unis devrait légèrement s'accroître en 2008 (+ 2,3 %, après + 2,0 % en 2007). La croissance de la zone euro marquerait une inflexion à la baisse en 2008 (+ 2,0 %, après + 2,4 % en 2007) en lien avec un ralentissement de l'activité industrielle et l'appréciation de l'euro face au dollar.

La croissance française enregistrerait une progression comparable à celle de 2006 (+ 2,0 %), en légère amélioration comparée à 2007 (+ 1,8 %). L'impact de la bonne tenue de la consommation des ménages serait atténué par la faiblesse de l'investissement des entreprises. Le gouvernement, quant à lui, prévoit une progression de la croissance en 2008 identique à celle de 2007, + 2,25 %, portée par une demande intérieure forte.



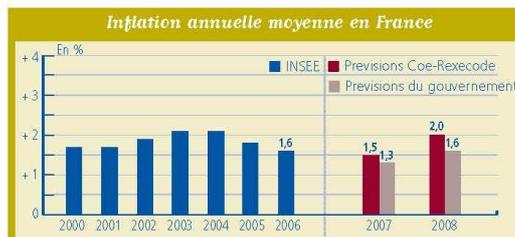
Inflation

Hausse de l'inflation

Selon l'institut Coe-Rexecode, l'inflation en zone euro se stabiliserait à + 2 % comme en 2007, la crainte de tensions inflationnistes, suite aux pressions pesant sur l'appareil de production et au relèvement de la TVA en Allemagne, ne semblant pas se confirmer.

En France, alors que les prix à la consommation enregistraient depuis 2005 une décélération constante, l'année 2008 devrait rompre avec cette tendance, l'institut Coe-Rexecode évaluant la hausse des prix à 2,0 %, après + 1,5 % en 2007. L'inflation serait soutenue par une accélération progressive des prix des produits alimentaires, alimentée par la hausse des cours mondiaux.

Le gouvernement a construit son projet de budget pour 2008 sur une inflation de + 1,3 % en 2007 et + 1,6 % en 2008, anticipant également une hausse du prix des matières agricoles et du prix des produits pétroliers.



Consommation privée

Bonne orientation de la consommation des ménages

En 2008, la consommation des ménages resterait bien orientée (+ 2,5 %, après + 2,0 % en 2007) et constituerait l'un des principaux soutiens à la croissance française.

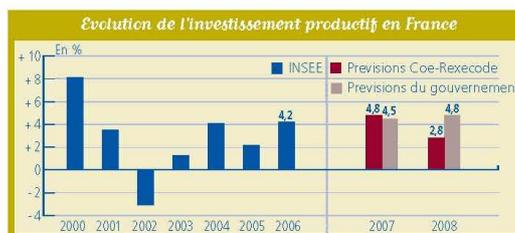
La consommation privée serait favorisée par les dispositifs de réduction d'impôts, une partie venant soutenir le pouvoir d'achat des ménages. En revanche, la consommation pourrait être affectée par une inflation plus soutenue et de faibles créations d'emplois.



Investissement productif

Fort ralentissement de l'investissement productif

L'année 2008 devrait enregistrer un fort ralentissement de l'investissement productif, + 2,8 % après + 4,8 % en 2007. Les faibles résultats enregistrés par les entreprises non financières installées sur le territoire constitueraient le principal frein à la reprise des investissements productifs. Les derniers résultats disponibles font état d'un recul des profits bruts de ces entreprises et d'une progression constante de leur taux d'endettement.



I-b – Les chiffres clés du projet de loi de finances pour 2008 et l'évolution des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales

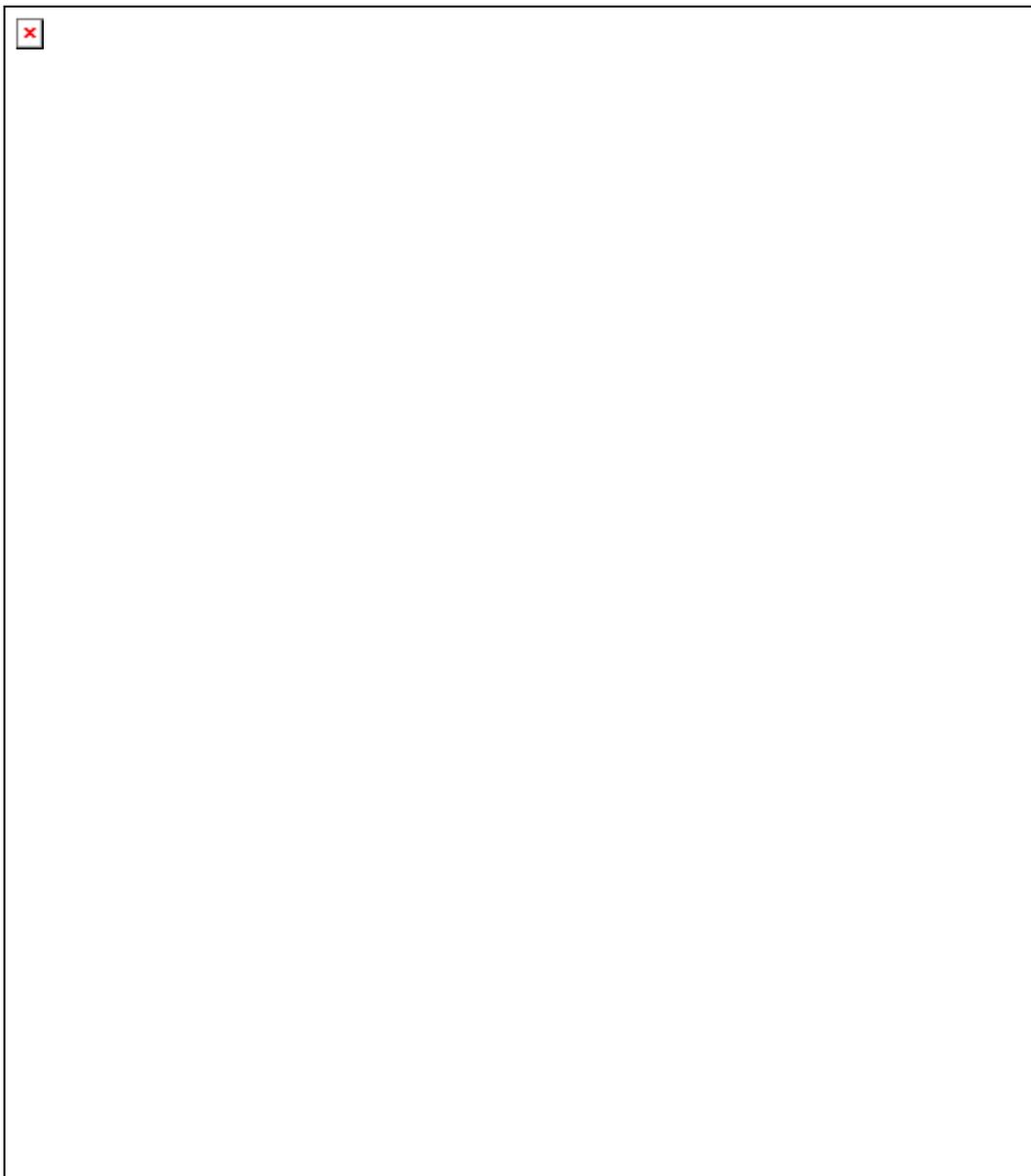
Le projet de loi de finances

L'élaboration du projet de loi de finances s'appuie sur différents indices de cadrage macro-économiques prévisionnels dont certains servent à actualiser les dotations de l'Etat aux collectivités locales ou certains tarifs et taxes dont le produit est appelé à leur revenir en tout ou partie ou enfin certains seuils de dégrèvement concernant les contribuables.

Aussi, lorsqu'une commune prépare son budget, elle ne peut faire autrement que de s'intéresser aux dispositions et paramètres qui sont contenus dans ce document dans la mesure où ceux-ci sont susceptibles d'influer sur l'évolution de certains postes de recettes et de dépenses.

Dans ce contexte économique, le budget de l'Etat affiche pour 2008 les principaux axes d'action intéressant le secteur local suivants :





L'évolution des concours financiers de l'Etat

- **L'institution du contrat de stabilité** ; le contrat de croissance et de solidarité n'est pas reconduit en 2008 et est remplacé par le contrat de stabilité.

Ce nouveau contrat prévoit une indexation de l'enveloppe des principales dotations de l'État aux collectivités locales sur la seule inflation prévisionnelle pour l'année 2008 (+ 1,6 %).

L'enveloppe dite normée s'élève ainsi à 46,6 milliards d'euros en 2008 après prise en compte de divers ajustements et changements de périmètres.

Au sein de cette enveloppe, chaque dotation suit une règle d'indexation spécifique, généralement supérieure à l'inflation. La variable d'ajustement, désormais élargie à d'autres composantes que la seule dotation de compensation de la taxe professionnelle, permet de respecter la progression de l'ensemble de l'enveloppe.

- **La DGF progresse de 2,08%**, En 2008, les modalités d'indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) restent inchangées. Le taux d'indexation correspond à l'inflation prévisionnelle (+1,6 % en 2008) augmentée de 50 % de la croissance en volume du PIB de l'année n-1 (+ 2,25 % en 2007), soit un index de + 2,725 % [1,6 % + (50 % x 2,25 %)].

Par rapport au montant inscrit en loi de finances initiale pour 2007 et compte-tenu des recalages divers, le montant de DGF progresse de 2,08 % en 2008. Cette évolution sert de référence pour calculer l'évolution des diverses composantes de la dotation forfaitaire ainsi que celle de diverses dotations satellites de la DGF (dotation élu local, dotation spéciale instituteurs, dotation générale de décentralisation).

Avec les ajustements opérés sur l'enveloppe de DGF, notamment l'imputation de la régularisation négative au titre de la DGF 2006, le montant de DGF à répartir s'élève à 40,056 milliards d'euros en 2008.

- **La progression des autres dotations inscrites dans le contrat de stabilité, hors variable d'ajustement ;**

- **La dotation spéciale instituteurs (DSI) et la dotation élu local** suivent la progression de la DGF (+ 2,08 %).
Le montant prélevé sur les recettes de l'État en 2008 au titre de la DSI s'élève à 5,2 millions d'euros et est complété par le reliquat de l'année 2006 (47,3 millions d'euros) affecté en 2008 à la DSI (article 15 du PLF).
- **Les dotations de transfert de compétences** -dotation générale de décentralisation (DGD), DGD Corse, DGD formation professionnelle- sont également indexées sur l'évolution de la DGF (+2,08%).
- **Les dotations d'équipement** (dotation globale d'équipement des communes et des départements, dotation régionale d'équipement scolaire et dotation départementale d'équipement des collèges) sont indexées sur l'évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF) des administrations publiques, soit + 2,6 %.

- **La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, (DSU)**

Créée en 1991, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) vise à améliorer les conditions de vie dans les communes urbaines, dont les ressources sont insuffisantes au regard de leurs charges.

La DSU bénéficie directement de la progression de 2,08 % de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Pour 2008, la DSU progressera d'au moins 90 millions d'euros. Cette augmentation est prévue par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 et correspond au quart de l'augmentation de la DGF des communes.

La DSU dépassera alors le milliard d'euros en 2008 (soit + 9 % par rapport à 2007).

Lorsqu'il fera ses choix pour fixer le montant des dotations en février 2008, le Comité des finances locales pourra aller au-delà de cette augmentation de 90 millions s'il le souhaite.

II a – L'environnement fiscal et financier de la Commune

1 – La fiscalité

Depuis 1996, la Ville a maintenu inchangés les taux de ses trois taxes et par rapport à l'année 2006 les bases notifiées 2007 des trois taxes ont varié de 3.14 % (soit + 381 905,45 € de produit fiscal supplémentaire) qui résultent de la mise à jour des bases de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières.

Le montant final pour 2007 (contributions directes) est de 12 535 573,15 €, soit 55,51 % de nos recettes réelles de fonctionnement et 56,34 % de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Pour 2008, notre prévision budgétaire tiendra compte d'une variation des bases de 1,50 %, ce qui portera le montant à 12 723 000 € (+ 187 426 €) déterminé à partir du montant notifié de 2007.

La DGF pour 2007 de 4 256 954 € représente quant à elle 18,85 % de nos recettes réelles de fonctionnement et marque une progression de 1,31 % par rapport à 2006.

L'ensemble de ces deux postes, qui représentent **en 2007** plus de 74 % de nos recettes, est notre principale ressource et il est bon de souligner que son évolution reste pour nous une base incontournable en vue de l'élaboration du budget.

Aussi la prudence est de mise dans l'attente des notifications définitives de l'Etat. En revanche, les autres dotations et participations de l'Etat pour 2007 (DSU, compensation des diverses taxes etc...) de l'ordre de 1,70 M€ représentent près de 7,9 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

En outre, précisons que plus de 17 % de nos recettes réelles de fonctionnement proviennent des taxes additionnelles aux droits de mutation, des subventions de la CAF, des redevances de notre fermier, de la taxe sur l'électricité, des remboursements sur rémunération du personnel, des droits d'inscriptions dans les crèches et les centres de loisirs etc...

Pour 2008, d'après nos récentes informations, la DGF devrait être majorée de 1%, soit un gain d'environ 43 000 €, alors que la revalorisation des bases devrait être de l'ordre de 1,50 %, soit une progression de l'ordre de + 188 000 € par rapport à 2007, et de budget à budget la progression est de 3,17 %.

2- L'encours de la dette.

Il convient tout d'abord de préciser que notre encours ou stock de la dette se situe nettement en-dessous de la moyenne nationale et d'Aquitaine.

Encours de la dette par habitant

| | |
|---|-----------------|
| Métropole dans la strate (au 01/01/2006) ¹ | 1 042 € |
| Aquitaine dans la strate (au 01/01/2005) ¹ | 798 € |
| Communes appartenant à une Communauté Urbaine à TPU dans la strate (au 01/01/2005) ¹ | 1 029 € |
| Le Bouscat BP 2008 | 492,68 € |
| Le Bouscat BP 2007 | 456,62 € |
| Le Bouscat BP 2006 | 391,32 € |
| Le Bouscat BP 2005 | 374,90 € |
| Le Bouscat BP 2004 | 394,10 € |
| Le Bouscat BP 2003 (remboursements anticipés) | 386,19 € |
| Le Bouscat BP 2002 | 459,45 € |
| Le Bouscat BP 2001 | 530,10 € |

Cette année, l'encours de la dette s'établira **au 1^{er} janvier 2008 à 11 168 570 M€**, consécutivement à la consolidation en 2007 de deux emprunts pour 1 750 000 €.

| | |
|-------------|-----------------|
| 2008 | 11,17 M€ |
| 2007 | 10,35 M€ |
| 2006 | 8,87 M€ |
| 2005 | 8,49 M€ |
| 2004 | 8,94 M€ |
| 2003 | 8,75 M€ |
| 2002 | 10,41 M€ |
| 2001 | 12,01 M€ |

¹ Sources : Site Internet de la DGCL
http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/Publications/budgets_primitifs_communes_2005/10_ratios-com._r%E9gions_groupement.pdf

Toutefois, il faut noter qu'au compte administratif 2007, les restes à réaliser d'emprunts sur exercices antérieurs sont estimés à 3 200 000 € (nécessaires au financement d'une partie de nos dépenses reportées).

L'augmentation moyenne des taux d'intérêts qui passe de 3,24 % (Euribor 6Mois) en 2006 à 4,26 % en 2007, justifie l'augmentation des intérêts de la dette (+ 31 %) sachant également que notre encours était constitué en 2007 à 65,88 % en taux variable pour être ramené en 2008 à 54,61%.

De plus, la nouvelle procédure concernant la comptabilisation des ICNE depuis 2006 charge également ce chapitre à hauteur d'environ 50 000 € pour 2007.

Rappelons également que nos investissements sont passés de 2 143 112 € en 2004 à 6 500 000 prévus en 2007, ce qui nous a amenés à contracter de nouveaux emprunts à des taux plus élevés. **Pour 2008**, compte-tenu du contexte international actuel, nous ne prévoyons pas de baisse des taux d'intérêts, notre charge financière devrait se situer aux environs de 546 500 € (soit + 24,62 % par rapport au BP2007 avec DM) calculée sur la base du dernier Euribor 6 mois connu de 4,68 %.

Entre 2001 (12 016 951 €) et 2008 (11 168 570 €), **notre encours de la dette est en légère diminution (- 7 %).**

3- Capacité de désendettement

Au 1^{er} janvier 2008 notre encours de la dette s'élèvera à 11 168 570 €. Nous serons amenés au fur et à mesure de l'avancement des travaux à consolider de nouveaux emprunts (voir ci-dessus).

En affectant en totalité notre excédent de fonctionnement au remboursement de la dette, soit 4 288 K€, notre dette s'éteint **en un peu moins de 3 ans.**

4 - Un autofinancement permettant de préserver la capacité financière de notre commune.

L'autofinancement prend en compte le FCTVA et la TLE (1 000 K€), les amortissements (845 K€) et le virement net à la section d'investissement 2 606 K€ (déduction faite du remboursement du capital des emprunts), soit un total de 4 451 K€, soit 59,34 % du montant global des investissements (chapitre 204, 20, 21 et 23) d'environ 7 500 K€ (reports indus).

II b - Le projet de Budget Primitif pour 2008

Tout d'abord, il est important de noter que les bases d'imposition ne seront connues que dans le courant du mois de mars 2008 et que le vote des taux de ce fait n'interviendra qu'ultérieurement, sachant que pour notre commune ils seront identiques à ceux de 2007.

1- La section de Fonctionnement

Dépenses courantes de fonctionnement.

A la suite de la conjonction de plusieurs facteurs haussiers : d'une part l'augmentation des prix se poursuit dans l'énergie, l'eau, le gaz et les carburants. D'autre part, à ces hausses s'ajoutent les charges de personnel, les autres charges de gestion courante, les frais financiers et les services de transports. Nos dépenses réelles de fonctionnement évolueront à + 3,01 %.

Notre ambition sera, bien entendu, de maîtriser les autres postes de dépenses, tout en maintenant un bon niveau de prestations dans le cadre de nos missions de service public.

Les principaux postes de dépenses devraient évoluer comme ci-après :

➤ les charges de personnel

Avec un montant de 12 358 K€, ce poste du budget devrait enregistrer une augmentation de + 3 % **par rapport à notre budget de 2007** (11 999 K€). Au plan des comptes administratifs, l'augmentation 2006-2007 de la masse salariale se situera à près de 7 % (nouvelle prime de fin d'année incluse) pour être ramenée aux alentours de + 3% au compte administratif 2008.

Pour 2008, cette augmentation budgétaire de + 3 % est consécutive à :

- un coefficient de "glissement vieillesse technicité" (GVT) de l'ordre de 1,50 %,
- une revalorisation générale des traitements estimée à 1,50 % en 2008,
- une provision pour l'année 2008 de 1 % (recrutements éventuels, titularisations, remplacements ...).
- Par rapport à 2007, la provision de 157 K€ pour l'attribution des tickets restaurants pour le personnel ainsi que la nouvelle prime de fin d'année sont reprises dans la masse globale des charges de personnel.

Précisons toutefois que nous pensons enregistrer en 2008 une recette d'environ 138 K€ de la SOFCAP, de la Sécurité Sociale et de divers organismes de compensation atténuant ainsi nos charges réelles de personnels.

➤ Les dépenses courantes de fonctionnement

Ainsi que précisé ci-dessus, par rapport au BP 2007, nos charges réelles de fonctionnement subiront une variation de l'ordre de + 3,01%, en raison principalement de l'augmentation :

- des produits énergétiques (+ 7,65 %, soit + 59 720 €)
- de l'eau (+ 3,94 %, soit + 9 300 €)
- du coût des manifestations culturelles (+ 18 %, soit + 27 900 €),
- des subventions diverses (notamment, écoles privées + 23 000 €, USB + 8 000 €, Ricochet + 14 720 € et JLN + 40 000 €, P.L.I.E + 32 970 € ...), figurant au chapitre 65 soit un total de +11,09 %, soit + 160 779 €),
- Des charges financières (+ 40,67 %, soit + 158 000 €) suite à la mise en place d'emprunts nouveaux pour « couvrir » en partie les investissements lourds de 2007 de l'ordre de 6,5 M€, dont 60 % sont assurés par notre autofinancement et également, comme précisé supra, de l'augmentation des taux d'intérêts dont l'évolution pour l'année à venir demeure incertaine par suite d'une conjoncture internationale influencée notamment par les subprimes (crédit hypothécaire).

Enfin, soulignons la diminution de notre virement à la section d'investissement qui passe de 4,45 M€ à 3,80 M€, soit – 14,61 % en raison principalement d'un volume d'investissement hors report pour 2008 en chapitre 204, 20,21 et 23 qui passe de 7,8 M€ à 4 M€ (hors reports).

Recettes de fonctionnement

Nos recettes réelles de fonctionnement connaîtront une variation de l'ordre de + 3,05 %.

Ainsi que déjà rappelé dans nos précédents débats d'orientation budgétaire, nous avons peu de maîtrise sur ces recettes, sachant que la fiscalité et les différentes dotations de l'Etat (chapitre 73 et 74) représentent environ 77 % de ce poste. Il faut noter que la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) augmentera de 9,02 % alors que la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) restera stable voire en très légère augmentation (+4%). Nos autres recettes de fonctionnement concernent plus particulièrement :

- les droits d'inscriptions et d'entrées (chapitre 70) : crèches, accueils périscolaires, école de musique, culture, piscine, etc (+ 1,98 %)
- les droits de voirie, stationnement, taxe électricité, droits de mutation (qui se stabilisent), publicité, etc... (+ 6 %)
- les subventions C.A.F, etc... (+ 8,38 %) **à noter** : ces subventions ont été estimées sur la base de l'exercice 2007 dans l'attente de la signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ),
- les locations et redevances diverses (revenu des immeubles, redevance restauration, participation des salariés aux tickets restaurants etc... (+ 2 %,
- les remboursements divers (assurances maladie, ...) pour – 14,77 %,

L'ensemble de ces recettes s'élève à près de 5 300 K€ environ, soit 23 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

Il faut préciser que notre influence sur ces variations reste limitée (notamment pour les droits de mutation, la taxe sur l'électricité...), même si nous contrôlons les faibles augmentations tarifaires (basées sur l'inflation) que nous évoquons régulièrement au cours des Conseils Municipaux.

Aussi, compte-tenu des variations susceptibles d'être retenues par l'Etat, il convient de faire preuve d'une grande prudence concernant nos recettes dans la préparation de notre BP 2008, en attendant

de connaître plus exactement les dotations et les bases des trois taxes. Car est-il besoin de rappeler que nos recettes conditionnent nos dépenses.

2- La section d'investissement

L'important programme d'équipements entamé en 2006 et poursuivi en 2007 devrait être achevé dans les prochains mois à savoir :

- Restructuration du Groupe Scolaire Jean Jaurès,
- Travaux de l'Hôtel de Ville et de la salle du Conseil municipal,
- Rénovation du terrain d'Honneur de la Plaine des Sports (terrain utilisable fin 2008),
- Restructuration du Centre Ville.
- Espace Social et crèche du Champ de Courses

Pour 2008 nos investissements à hauteur de 4 124 K€ se répartiront comme ci-après :

| | Nature | Montant retenu 2008 Investissement |
|-----------------------|---|--|
| Action sociale | Participation à la Création de l'espace social Champ de Courses - et de la Crèche Trotte-Menu | 250 000,00 |
| | Acquisition pour le nouvel espace social du Champ de Courses Espace ; Téléphonie, Informatique :matériel, câblage et prises, accès Internet , 2 salles réunion + 1 accueil + 1 bureau institutionnel+ 1 bureau associatif, signalétique intérieure et mobilier, cuisine équipée + 1 table + chaises | 72 100,00 |
| | MAX MONICHON - Agrandissement de la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion) | 50 000,00 |
| | Crèche Associative Trotte Menu - Equipement Matériel et mobilier de la nouvelle structure Champ de Courses | 30 200,00 |
| | CLSH 3/6 La Chêneraie - Travaux dans la salle de motricité, équiper une cabine avec 2 WC maternelles + cloison opaque(bois)+ 1 vasque à 2 points d'eau, achat d'un lot de jeux extérieurs (tricycles, trottinettes..) | 18 000,00 |
| | APS Centre 1 - cour : destruction d'une souche, salle 1 : refaire sols murs et plafonds : très abîmés, salle 2 : changer porte | 13 500,00 |
| | CLSH 6/9 La Chêneraie - aménagement du bureau de direction, remplacement de la porte vitrée au rez de chaussée | 13 000,00 |
| | APS Centre 2 - créer une véritable séparation avec le vestiaire de la salle de danse, fenêtres vasistas à changer | 9 500,00 |
| | Crèche Chenille Verte - 3 Tables, 1 gazinière, 1 frigo, 6 fauteuils et 12 chaises, 2 grimpettes amovibles pour table de change | 8 300,00 |
| | APS LAFON FELINE - Isolation phonique : abaisser le plafond avec matériau acoustique, repeindre la salle | 7 000,00 |
| | RPA Béragère - Réfection peintures buanderie, local cuisine, acquisition table inox, étagère inox, étagères bureau | 5 200,00 |
| | Chêneraie bâtiments - Étanchéité toiture couloir quai de livraison | 4 000,00 |
| | Halte-Garderie du Centre - Aménagement local poussettes, refaire la zinguerie autour du velux de la salle d'hygiène, acquisition d'1 grimpette amovible pour table de change, 1 sèche-linge, chaises bébés, tables d'activités, | 3 920,00 |

| | | |
|--|---|--|
| | Crèche Providence - lits pour grands, tapis mousse, 1 module de motricité, 3 transats, 10 plans inclinés, 1 barrière section des moyens, 2 grimpettes amovibles pour table de change | 3 590,00 |
| | Crèche Mosaïques - Transfert de la centrale d'alarme incendie du local électrique au bureau de la directrice et mise en conformité des locaux. Acquisition de 2 grimpettes amovibles pour table de change, 1 machine à laver le linge, 2 blocs porte manteaux | 3 062,00 |
| | CLSH 10/12 Les Ecus - cabane de rangement pour jardin, Fontaine d'eau sur circuit eau | 3 000,00 |
| | Crèche Familiale - Acquisition de poussettes, baby relax, lits voyage, lits bois, parc, chaises hautes et aménagement du plan de travail par pose de tiroirs | 2 290,00 |
| | Parcs + Centre aéré - renouvellement ou réparation des jeux liés à l'usure ou aux actes de vandalisme | 2 000,00 |
| | Eveil libre Petite Enfance - Achat de matériel | 1 800,00 |
| | RPA Mieux Vivre - Table inox, nappes | 1 300,00 |
| | Chêneraie bâtiments - Aspirateur professionnel, trancheuse à pain pour collectivité, matériel de mesure et instruments de contrôle | 850,00 |
| | Total Action sociale | 502 612,00 |
| Animation Communication | Achat et installation pour les éclairages festifs | 40 000,00 |
| | Communication - matériel de communication support mobile planimètres mobiles sur support pour communication spécifique (ex marché, fête musique,...) | 30 000,00 |
| | Communication - logiciel de gestion des doléances + Acrobat Distiller 7.0 | 16 000,00 |
| | Communication - cadeaux relationnels (stylos, t-shirt, cadeaux "prestige") tableau pour informations légales passage des écoles, un vidéo projecteur spécifique + 1 ordinateur portable | 15 000,00 |
| | Communication - Conception charte graphique (logo + signalétique) | 10 000,00 |
| | Communication - matériel de communication Mairie et Ermitage Compostelle, Supports de Communication pour événementiel | 9 000,00 |
| | Reprographie - Achat d'un relieur Thermique A4 A3 | 4 500,00 |
| | Achat de 2 stands 3 x 3, Mise en conformité des bâches du podium et des stands | 3 500,00 |
| | Total Animation - Communication | 128 000,00 |
| | Bâtiments communaux, Équipement Ville et Éclairage Public | Centre ville - Restructuration du Centre Ville (espaces verts et éclairage public pour un total de 980 000 € échelonnée sur trois exercices 2007 à 2009) |
| Rue Blanqui - Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et Eclairage public | | 188 150,00 |
| Rue Raymond Lavigne partie comprise entre l'avenue Anatole France et l'avenue d'Eysines - Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et Eclairage public | | 185 500,00 |
| Rue Marx Dormoy - Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et Eclairage public | | 132 500,00 |
| Eglise - Réfection partie courante étanchéité et Mise en conformité de l'éclairage de sécurité de l'église + remplacement du TGBT | | 108 000,00 |
| Parking Denis - Mise en place d'un sanitaire (Parking Denis) et aménagement du parking | | 100 000,00 |
| | | |

| | |
|--|-----------|
| Salle du Carré parc de la Chêneraie - réfection complète des deux salles ainsi que des sanitaires et du local traiteur | 75 000,00 |
| Hôtel de Ville - Création d'une rampe pour personnes handicapées, remplacement des volets roulants de la façade principale 9 à l'étage et 7 au rdc | 74 000,00 |
| Centre Administratif - Toiture du toit terrasse Commissariat | 60 000,00 |
| carrefour Barbusse/Baudin/Préceinte - Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et Eclairage public | 45 000,00 |
| ECP - Éclairage public, achat de matériels de sécurité - achat, installation et réparation d'outillage | 33 500,00 |
| Centre Administratif - Réfection étanchéité commissariat 1ère tranche | 30 000,00 |
| CTM - Achat de Véhicules (30 000 € CTM, 20 000 € Mairie) | 50 000,00 |
| Signalétique bâtiment 1ère tranche suite mise en place nouvelle charte graphique | 30 000,00 |
| Tous bâtiments - Réfection des surfaces amortissantes des jeux pour enfants + bordures périphériques | 23 000,00 |
| Eclairage public - Délaisé Eysines / Lavaud | 20 000,00 |
| Cuisine Centrale - Travaux d'étanchéité 1ère tranche et travaux de peinture extérieure 1ère tranche | 16 000,00 |
| Centre ville - Contrat A'URBA pour l'aménagement du Centre Ville | 15 000,00 |
| Études conformité Légionellose pour , Salle Gaston Touya, salle des Ecus, salle de la Filolie, piscine et salle M Marronnier | 14 000,00 |
| Centre Administratif - Commissariat - Installation de stores dans les bureaux et rénovation de bureaux | 11 000,00 |
| Bâtiments communaux - Travaux divers réalisés par entreprises suite aux vérifications périodiques des installations par les organismes agréés ou la commission de sécurité incendie (électricité, extérieurs chaufferies, désenfumage, rétablissement urgent du degré coupe feu d'un local, intervention sur ascenseur, etc) | 10 000,00 |
| CTM - Achat de panneaux de signalisation des sites électoraux, d'une échelle, d'une scie circulaire, d'une tronçonneuse à métaux, d'une bétonnière. | 15 000,00 |
| Groupe Providence - Mise en conformité des locaux | 10 000,00 |
| Achat de matériel électrique + matériel divers pour mise en conformité | 7 000,00 |
| Chêneraie - Menuiserie d'un logement de fonction (Identique Bât de face) | 7 000,00 |
| CTM - Remise en conformité des installations électriques | 6 000,00 |
| Divers bâtiments - Disconnecteurs et sous compteurs | 6 000,00 |
| Mairie - Rénovation du passage des écoles voir projet pour 2009 mais réfection des toilettes publics | 6 000,00 |
| CTM - Remise en conformité des polybennes | 5 000,00 |
| CTM - Rénovation des portails + peinture du portail et de la clôture | 5 000,00 |
| Groupe Chenille Verte - Mise en conformité des installations électriques + local TGBT | 4 000,00 |
| CTM - Création d'une aire de lavage | 3 000,00 |
| CTM - Modification des quais de la déchetterie | 3 000,00 |
| Goya-Castel-Lafon-féline - Traitements termites | 2 500,00 |

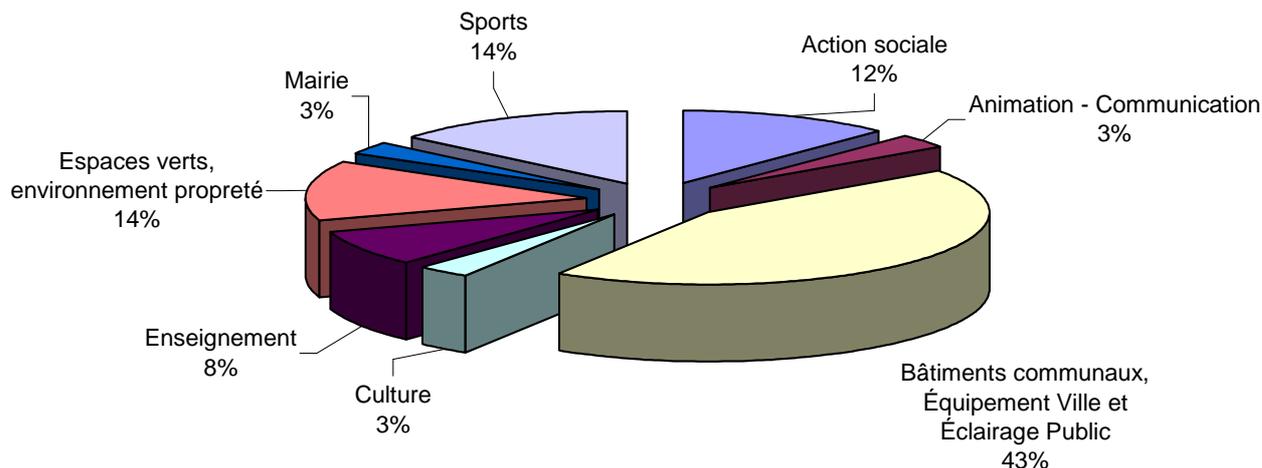
| | | |
|--|--|---|
| | Remplacement extincteurs +10 ans et +15 ans + vandalisme | 1 000,00 |
| | Total Bâtiments communaux, Équipement Ville et Éclairage Public | 1 801 150,00 |
| Culture | SALLE ERMITAGE - Câblage téléphonie et informatique, cendriers extérieurs, un conteneur frigorifique intégrable dans VL, 1 Cyclorama, 1 Écran sur pied pour vidéo projecteur, 10 " Mange debout ", 10 Tables réunion, 150 Chaises, Perceuse, accessoires. Outillage à main, remplacement des fermes portes | 34 500,00 |
| | Bibliothèque Publique Place Dennerly - Traitement termites, réfection de la toiture | 30 000,00 |
| | Bibliothèque Médiathèque - Achat de documents, de livres, de CD, de DVD etc... | 27 000,00 |
| | SALLE ERMITAGE - Nacelle élévatrice (sans stabilisateur) | 10 000,00 |
| | Ecole de Musique - acquisition, 1 piano droit Yamaha, 1clavier Yamaha, 1 saxophone alto Yamaha, 1 flûte à bec Guido Huelsens. | 8 260,00 |
| | Bibliothèque Médiathèque - Achat de mobilier, achat d'un réfrigérateur, lecteur DVD, aménagement du placard dans la salle BD, pose d'étagères, mise en conformité des installations électriques et des locaux | 6 730,00 |
| | Ermitage Compostelle - Remplacement des poignées de portes | 1 000,00 |
| | Total Culture | 117 490,00 |
| | Enseignement | Maternelle du Centre - pose menuiserie en PVC 1ère tranche, classe 2 : changement stores (brûlés par le soleil), classe de M. LASCAUD pose d'une cloison amovible entre la classe et le dortoir, installation de stores dans le dortoir de la classe 2, mise en conformité des installations électriques, réfection cour + jeux, réfection sol des classes 2 et 3 + dortoir réfection toiture aile principale, acquisition de mobilier et matériel divers |
| Maternelle Lafon Féline - Réfection partielle de la toiture, mise en place d'une cloison destinée à séparer les tableaux électriques des étagères de stockage dans la réserve contiguë au restaurant et mise en conformité de l'éclairage de sécurité, Faux-plafond de la garderie + luminaires, pose de volets roulants électrique côté BCD, acquisition de mobilier et matériel divers | | 46 000,00 |
| Maternelle Chenille Verte - Commission de sécurité : réfection surface amortissante jeux de cour, réfection des plafonds moyenne et grande sections, Remplacement du portail, Rénovation du couloir 2ème tranche + menuiserie, Vérification des fissures classe des moyens , acquisition de mobilier et matériel divers | | 28 800,00 |
| Maternelle ERMITAGE - changement de fenêtres couloir:sécurité vol 1ère tranche, classe 2 pose de rideaux occultants, réfection classe 4 et 5 : sol et mur, Rénovation du dortoir de la classe 1, acquisition de mobilier et matériel divers | | 26 200,00 |
| Primaire Centre 2 - Classe 11 : remplacement revêtement de sol et peinture des murs, peinture garderie (très sale) Refaire sols murs et plafonds : très abîmés ; demande depuis plusieurs années, protection du mur entre l'école et le riverain Monsieur Phelip 21 Rue Emile Combes, acquisition de mobilier et matériel divers | | 24 600,00 |

| | | |
|--|---|------------|
| | Primaire Lafon-Féline - installation de jeux, peinture des deux portes d'accès école notamment celle "entrée des élèves" dans la cour, réfection sol bibliothèque, réfection sol et peinture bureau de Mme SEMINOR, Remplacement du faux-plafond de la bibliothèque, acquisition de mobilier et matériel divers | 19 600,00 |
| | Bâtiments scolaires - Travaux divers réalisés par entreprises suite aux vérifications périodiques des installations par les organismes agréés ou la commission de sécurité incendie (électricité, extérieurs chaufferies, désenfumage, rétablissement urgent du degré coupe feu d'un local, intervention sur ascenseur, etc.) | 10 000,00 |
| | Primaire Centre 1 - Rénovation des corniches, Réfection toiture du centre I, garde corps logement de fonction, acquisition de mobilier et matériel divers | 9 500,00 |
| | Primaire Lafon-Féline - Menuiseries logement de fonction. | 9 000,00 |
| | Bâtiments scolaires - Réparation des jeux liée à l'usure ou aux actes de vandalisme | 8 000,00 |
| | Primaire centre 1 et 2 - Mise en conformité des locaux à risques (voir PV de la CSI de 2007) + mise en place d'un diffuseur sonore dans la garderie | 8 000,00 |
| | Bâtiments scolaires - Achat de matériel électrique + matériel divers pour mise en conformité | 7 000,00 |
| | Ensemble des écoles - Mobilier | 6 000,00 |
| | Ensemble des écoles - Matériel divers | 4 000,00 |
| | Maternelle PROVIDENCE - réfection bandeau au-dessus du restaurant : lambris PVC Très abîmé 1ère tranche, acquisition de mobilier et matériel divers, | 2 500,00 |
| | Maternelle Jean Jaurès - acquisition de mobilier et matériel divers | 1 800,00 |
| | Bâtiments scolaires - Remplacement extincteurs +10 ans et +15 ans + vandalisme | 1 000,00 |
| | Primaire Jean Jaurès - acquisition de mobilier et matériel divers, | 800,00 |
| | Périscolaire Maternelle - acquisition de mobilier | 700,00 |
| | Total Enseignement | 332 800,00 |
| Espaces verts, environnement propreté | Hippodrome - Clôtures et aménagement divers Hippodrome | 290 000,00 |
| | Achat d'un décompacteur, Réfection d'un scarificateur pour éviter les locations, Réfection d'une sableuse pour éviter les locations | 39 000,00 |
| | Parc de l'Ermitage - Réfection bâtiment espaces verts très mauvais état, étanchéité des deux bassins sur espaces verts, Mise aux normes électriques + programmeur arrosage | 38 000,00 |
| | Participation à la création de l'aire des gens du voyage de Bruges | 35 000,00 |
| | E.V - Remplacement de deux vieux véhicules plateaux par deux petits camions bennes, Achat d'une débroussailleuse, Achat de deux petites tondeuses | 27 400,00 |
| | Parc de la Chêneraie - Réfection des colonnes arrière du château, Pose d'un ballon d'arrosage avec abri | 23 000,00 |
| | Aménagement du jardin de la nouvelle salle du Conseil Municipal | 20 000,00 |
| | Aménagement Espaces Verts, Avenue de la Libération face à Ford | 15 000,00 |
| | Blaise Pascal - Démolition vieille fontaine et recharger les allées en grave | 15 000,00 |
| | Élagage divers | 15 000,00 |

| | | |
|---------------|--|-------------------|
| | Plaine des sports des Ecus - Aménagement d'une plate-forme en béton pour stockage pour de matériaux | 12 000,00 |
| | Taille des haies | 12 000,00 |
| | Achat de matériel d'arrosage pour être aux normes pour une meilleure gestion de l'eau | 5 000,00 |
| | Environnement - Achat de composteurs | 5 000,00 |
| | Jardin d'honneur Hôtel de Ville - Pose d'un dis connecteur | 3 000,00 |
| | Serre rue Bonnaous - Changer les vitres | 2 500,00 |
| | Total Espaces verts, environnement propreté | 556 900,00 |
| Mairie | Acquisition de logiciel et de matériel informatique pour l'ensemble des Services | 60 000,00 |
| | Acquisition de photocopieurs et de matériel de téléphonie | 25 000,00 |
| | Police Municipale - Acquisition de matériel spécifique (TONFA, menotte, lacrymo), d'un Radar Cinémomètre, Equipements d'un système radio | 14 500,00 |
| | Acquisition de mobilier pour l'ensemble des services et pose de rideaux dans 4 bureaux | 11 000,00 |
| | Total Mairie | 110 500,00 |
| Sports | Terrain Godard - Agrandissement terrain rugby (pelouse + filets pare ballons) + vestiaires - Création vestiaires, douches, WC 2*20 m | 205 000,00 |
| | Achat d'un terrain contigu à la piste de bi-cross | 120 000,00 |
| | Piscine - Peinture, Traitement des poutres et bandeau, traitement des fissures par résine Étanchéité des pédiluves, reprise du dallage du solarium, modification des espaces verts, mise en place d'un système d'alarme incendie et divers travaux de mise en conformité des installations et acquisition de mobilier | 82 500,00 |
| | Participation 2008 à la construction du gymnase du collège Ausone | 50 000,00 |
| | Stade Jean Deycard - Drainage de la partie arrière du court n° 8, côté Sainte Anne, Réfection de 3 courts et abords : semi de gazon et dalles | 24 000,00 |
| | Salle La Filolie - Remplacement de l'éclairage de la grande salle | 21 000,00 |
| | Stade des Ecus - Clôture et portail (haut) terrain B HORS PORTAIL, Clôture terrain de bi cross, Fermeture parties hautes dans vestiaires joueurs, nouvelle installation | 18 000,00 |
| | Décompactage et regarnissage d'un terrain - Stade Jean Jaurès ou Ecus | 12 000,00 |
| | Bâtiments sportifs - Travaux divers réalisés par entreprises suite aux vérifications périodiques des installations par les organismes agréés ou la commission de sécurité incendie (électricité, extérieurs chaufferies, désenfumage, rétablissement urgent du degré coupe feu d'un local, intervention sur ascenseur, etc.) | 10 000,00 |
| | Salle des Ecus - Travaux de remise en état (fissures) | 7 000,00 |
| | Salle Jean Martial - Acquisition poteaux de volley et Auto laveuse (tatamis, tapis ...) | 6 500,00 |
| | Bâtiments sportifs - Achat de matériel électrique + matériel divers pour mise en conformité | 5 000,00 |
| | Salles Didier Dorat - Mise en conformité des locaux | 4 500,00 |
| | Tribune Jean Jaurès - Reprise du flocage sous tribune, mise en conformité du local cuisine plafond + bloc porte. | 4 000,00 |
| | Jean Martial - Rendre inaccessible la coupure générale et refaire l'armoire située dans le hall du sauna, reprise des branchements des éclairages de sécurité. | 3 000,00 |
| | Bâtiments sportifs - Remplacement extincteurs +10 ans | 1 000,00 |

| | |
|---|---------------------|
| et +15 ans + vandalisme | |
| Stade Jean Jaurès - Flochage club house USB rugby | 1 000,00 |
| Tous sites - Contrôle des cordes (J. Martial, M. Maronnier, Salle de la Filolie) lisses | 400,00 |
| Total Sports | 574 900,00 |
| Total Général | 4 124 352,00 |

Dépenses d'équipements prévisionnelles Budget 2008



A ces investissements ci-dessus énumérés, il faut tenir compte des reports de 2007 estimés à 3,5 M€, dont l'importance est consécutive aux délais d'appels d'offres et de consultations, aux négociations, à des retards administratifs de tous ordres et à des retards dans l'exécution des travaux.

Le financement définitif 2008 des travaux pour environ 7 500 000 € (sera affiné en fonction de l'importance des reports) devrait être assuré par :

- un volume d'emprunts global de 3,6 M€ (dont 3,2 M€ de report) qui sera consolidé en fonction de l'avancement des programmes d'investissements.
- un autofinancement entre 4 M€ et 4,5 M€ dont environ 0,845 M€ d'amortissements et 1 M€ de FCTVA et de TLE.

Conclusion

En fonctionnement, nos dépenses réelles de fonctionnement en augmentation de 3,01% sont équilibrées par une évolution de nos recettes réelles de fonctionnement de + 3,05 %. Cette constatation étant faite nous avons souligné ci-dessus les quelques postes qui justifient des commentaires particuliers (eau, gaz, électricité, frais financiers, frais de transports etc...).

En revanche, notre programme **d'investissement** 2008 détaillé ci-dessus sera réalisé par un autofinancement de 60 % et un endettement tout à fait supportable. Soulignons à cet effet que le rapport de l'annuité de la dette sur nos recettes réelles de fonctionnement (taux de charge de la dette) est de 7,50 % en 2008 pour une moyenne des communes de la CUB de 9,5 % en 2004 derniers chiffres connus.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire et de Messieurs les Adjointes Délégués,

A débattu sur les orientations budgétaires 2008 de la commune du Bouscat en réunion publique, le 15 Janvier 2008.

DOSSIER N°3 : QUESTIONS ORALES DIVERSES

1) M. LE MAIRE : prochain rendez-vous

M. LE MAIRE annonce que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 29 janvier 2008 à 18 H 30 dans cette nouvelle salle. Il précise qu'elle sera équipée pour la prochaine mandature d'une installation numérique permettant la diffusion en direct des séances sur le site de la commune. Il indique également que les élus seront équipés de PC portables afin d'éviter l'utilisation du papier dans un souci de développement durable.

2) MME BEGARDES : Caisse des Ecoles

MME BEGARDES rappelle que l'association de parents d'élèves a monté un projet d'accompagnement scolaire pour les écoles primaires durant l'année 2007. Il a démarré à la rentrée et avait été accepté par la Municipalité dans le cadre de la Caisse des Ecoles. Elle demande quand aura lieu la prochaine réunion afin de faire le point.

M. LE MAIRE répond qu'elle se tiendra le mardi 5 février 2008 à 17 H.

3) MME CHAINAT : travaux du centre ville

MME CHAINAT indique que les administrés ont été destinataires d'un tract leur annonçant des déviations dans le centre ville pour une semaine suite aux travaux effectués derrière l'Eglise. Or elle a l'impression que ces travaux n'avancent pas vite et se demande si ce délai ne sera pas prolongé.

M. LE MAIRE répond que pour l'instant la C.U.B. respecte les délais, aucun retard n'a été constaté.

M. JUNCA explique qu'il s'agissait en fait du premier dispositif de contournement. Il était prévu pour une semaine. Mais d'autres déviations seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux.

4) MME BOUYSSIERE : terrain à l'angle de la rue Lamartine

MME BOUYSSIERE rappelle que le 30 janvier 2006 le Conseil Municipal s'est prononcé sur le gel du terrain situé à l'angle des rues Raymond Lavigne et Lamartine. Elle avait alors demandé si le propriétaire de cette parcelle était informé de cette procédure et M. LE MAIRE lui avait répondu affirmativement. Elle s'étonne de cette réponse puisque la semaine dernière, elle a su qu'il y avait en fait deux propriétaires. L'un d'eux l'a contactée et elle a appris qu'une partie de la parcelle avait été vendue le 13 novembre 2005. Elle précise que cela n'aurait pas modifié son vote car elle préfère soutenir des constructions de logements sociaux que des appartements de standing. D'autre part, elle est surprise de ne pas voir ce soir de somme inscrite pour ce terrain sur le budget 2008.

M. LE MAIRE répond qu'il n'y a effectivement pas de proposition pour 2008 puisque la ville n'a pas obligation de prévoir d'équipement dès qu'elle fait prévaloir son droit de préemption. Mais il souhaite revenir sur l'historique de ce dossier afin de ne pas semer le doute dans les esprits des Bouscatais. Il a rencontré l'unique propriétaire de ce terrain, M. BLANC, avant cette procédure. Celui-ci avait déjà commencé à faire une transaction et un sous seing privé avait été signé pour un lot. La ville a donc fait valoir son droit de préemption auprès de la C.U.B. à ce moment.

MME BOUYSSIERE indique que M. BLANC prétend ne pas avoir été informé.

M. LE MAIRE ne tolère pas ces insinuations et n'accepte pas que l'on sème le doute dans les esprits. Il est formel et a pour preuve son agenda de l'année écoulée.

MME BOUYSSIERE apportera le courrier qu'elle a reçu de M. BLANC dans lequel il prétend ne pas avoir été informé. Elle ne voit pas pourquoi elle mettrait sa parole en doute.

M. LE MAIRE assure qu'il l'a bien reçu en mairie avant de déclencher cette procédure. Il serait donc opportun de savoir de quoi il n'a pas été informé.

M. JUNCA s'étonne qu'un administré ayant des doutes sur le devenir de sa propriété n'ait pas contacté les services municipaux et qu'il ait préféré interpellé un membre de l'opposition.

MME BOUYSSIERE s'en est étonnée elle-même mais elle pense que cela est dû aux nouvelles technologies. Les P.V. des conseils municipaux sont consultables sur internet et cette personne a dû voir qu'elle était intervenue sur ce sujet. C'est certainement pour cette raison qu'elle l'a contactée indépendamment de son appartenance politique.

La séance est levée à 20 H 10.